

CONCEPT DE DURABILITÉ

GUIDE DE MISE EN OEUVRE POUR
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET
PROFESSIONNELS



SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

QU'EST-CE QUE LA DURABILITÉ ? 4

L'ÉDUCATION À LA DURABILITÉ 4

VERS UNE APPROCHE GLOBALE 5

QU'EST-CE QU'UN CONCEPT DE DURABILITÉ ? 5

COMMENT METTRE EN ŒUVRE UN CONCEPT DE DURABILITÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT 6

ATTRIBUER LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS 7



CRÉER UN GROUPE DURABILITÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT 8



EFFECTUER UN ÉTAT DES LIEUX 9



ÉTABLIR UN PLAN D'INTENTION ET UN PLAN D'ACTION 10



VALORISER L'EXISTANT ET METTRE EN PLACE DE NOUVELLES ACTIONS 11



FAIRE UN BILAN ET ÉVALUER LES PROGRÈS RÉALISÉS 12



COMMUNIQUER ET CÉLÉBRER LES ACTIONS ENTREPRISES 13



CE DOCUMENT EST INTERACTIF.

VOUS POUVEZ CLIQUER SUR LES FORMES POUR ACCÉDER À LA PAGE CORRESPONDANTE.



+ DES OUTILS SPÉCIFIQUES SUPPLÉMENTAIRES POUR ABORDER LES ENJEUX DE DURABILITÉ 14



INTRODUCTION

Pour faire face aux enjeux environnementaux et à leurs impacts sociaux, l'école se doit de faire évoluer son modèle éducatif. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) déploie donc une politique qui vise à faire de l'école vaudoise un modèle de durabilité. Ce guide a pour objectif d'aider les établissements scolaires à s'inscrire dans cette démarche.

L'étude des expériences menées dans différents pays montre l'importance de certaines mesures dans le succès de la mise en place d'un concept de durabilité dans un établissement scolaire. Parmi elles, on peut notamment citer ^{1, 2}:

- un soutien politique fort (notamment en offrant des possibilités de collaborations);
- de l'autonomie;
- de la flexibilité;
- des compétences (formation et accès à des expert·e·s externes);
- des facilitateur·rice·s qui gèrent l'ensemble du processus;
- du matériel d'appui et des ressources pédagogiques.

Ce guide a ainsi été imaginé pour offrir des pistes et du soutien pour que chaque établissement puisse intégrer un concept de durabilité à son propre contexte, de manière autonome et flexible.

Les différentes rubriques de ce guide sont accompagnées d'une boîte à outils évolutive, accessible en ligne sur le site www.ecolevaudoisedurable.ch qui offre des outils, du matériel, des possibilités de collaborations et de formation ainsi que des exemples de pratiques.



→ Ce bouton vous permettra d'accéder à ces différentes ressources.

En outre, différents partenaires peuvent être mobilisés pour accompagner les établissements tout au long du processus:

- La Cellule durabilité qui coordonne et pilote le déploiement de l'école vaudoise durable.
- La Plateforme durabilité reliée à la Cellule durabilité et qui a pour but d'offrir du soutien aux enseignant·e·s qui souhaitent aborder les enjeux de la durabilité à l'école. Elle a pour mission le partage de connaissances (en mettant notamment à disposition des ressources scientifiques et pédagogiques) ainsi que la formation et la mise en réseau des différent·e·s acteur·rice·s (enseignant·e·s, expert·e·s pédagogiques, chercheur·euse·s, etc.).
- Le réseau vaudois des référent·e·s durabilité dont le rôle est le partage d'expériences entre référent·e·s.

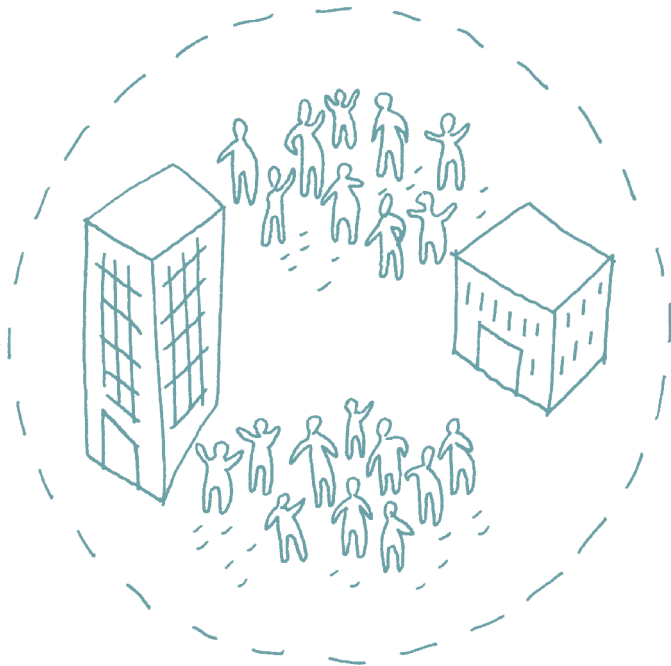
¹ Henderson, K. and Tilbury, D. (2004), *Whole-School Approaches to Sustainability: An International Review of Sustainable School Programs*. Report Prepared by the Australian Research Institute in Education for Sustainability (ARIES) for The Department of the Environment and Heritage, Australian Government.

² UNESCO, 2017, *Faire face au changement climatique: guide sur l'action climat destiné aux établissements scolaires*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247820>.

QU'EST-CE QUE LA DURABILITÉ ?

La durabilité désigne un fonctionnement des sociétés humaines, en particulier dans leur relation à l'environnement naturel, qui assure leur stabilité à long terme, et rend possible l'épanouissement humain au travers des générations.

Cela implique de maintenir l'impact des activités humaines dans les limites écologiques de la planète, tout en assurant les besoins fondamentaux de toutes et tous et en favorisant l'équité dans toutes ses dimensions (définition du Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne).



L'ÉDUCATION À LA DURABILITÉ

Le chemin vers une société durable requiert une transformation profonde de tous les secteurs de la société. Au même titre que d'autres institutions, l'école se doit de prendre en compte ces enjeux et de préparer les citoyen·ne·s de demain à imaginer, à penser, à vivre et à agir dans un monde différent de celui que nous connaissons aujourd'hui : un monde qui soit à la fois respectueux des limites écologiques et socialement juste. Aborder les enjeux de durabilité à l'école est donc essentiel pour entrer dans une démarche de transformation.

En termes d'éducation, l'UNESCO et le Plan d'étude romand (PER) font référence à *l'éducation en vue d'un développement durable* (EDD). Cependant, afin d'apporter de la cohérence avec la définition de la durabilité évoquée ci-dessus, le DFJC s'inscrit dans une démarche d'*éducation à la durabilité* (ED)³.

³ Plus de précisions sur les concepts de durabilité, de développement durable et leurs déclinaisons en termes d'éducation peuvent être obtenues [ici](#).

VERS UNE APPROCHE GLOBALE

Le DFJC invite les établissements de l'enseignement obligatoire comme postobligatoire du canton de Vaud à s'inscrire dans une logique d'approche institutionnelle globale (*whole school approach*) afin d'intégrer la durabilité à tous les niveaux.

L'approche institutionnelle globale doit permettre à un établissement de renforcer la prise en compte de la durabilité non seulement dans toutes les disciplines enseignées, mais également dans l'ensemble des pratiques scolaires et dans l'aménagement des infrastructures.

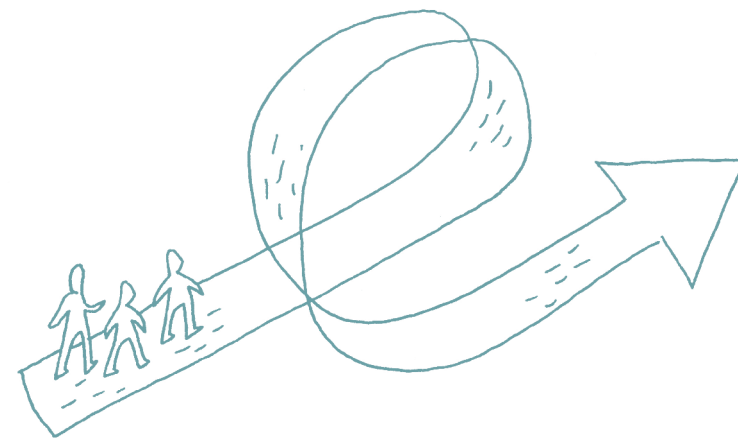
Elle implique également une action collective et collaborative (intégrant la direction d'établissement, le corps professoral, les élèves, les collaborateur·trice·s et responsables techniques et administratif·ive·s, éventuellement la communauté locale et les collectivités publiques) nécessitant une évolution de la structure de gouvernance, ceci dans l'optique d'améliorer le bien-être de toute la communauté scolaire. Une approche institutionnelle globale implique un fonctionnement permettant tant aux élèves qu'aux adultes de développer leurs compétences citoyennes, en particulier dans les processus décisionnels ou dans les décisions d'aménagement de leur lieu de vie scolaire.

Cette approche doit permettre de définir une stratégie de durabilité à l'échelle de chaque établissement. Elle participe ainsi à l'évolution du système éducatif vaudois en assurant le développement d'une culture de la durabilité et en créant des environnements d'apprentissage répondant aux défis socio-écologiques actuels et futurs.

QU'EST-CE QU'UN CONCEPT DE DURABILITÉ ?

Un concept de durabilité a pour objectif d'élaborer une stratégie pour un établissement qui soit portée par toute la communauté scolaire et qui encourage la prise en compte de la durabilité dans les trois dimensions d'une approche institutionnelle globale : les structures de gouvernance, l'enseignement et les infrastructures et pratiques institutionnelles.

La politique d'école durable du DFJC prévoit qu'à l'horizon 2030 chaque établissement scolaire du Canton ait mis en place un concept de durabilité. Ce dernier se traduit par un document de référence dont la forme est laissée libre aux établissements, pour s'ajuster au plus près de leur contexte et de leur logique.



COMMENT METTRE EN ŒUVRE UN CONCEPT DE DURABILITÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT

Ce guide propose ici une démarche possible pour mettre en œuvre un concept de durabilité dans un établissement scolaire.

Comme chaque école a un contexte et un historique particuliers, la démarche proposée pourra être adaptée ou modifiée pour tenir compte des spécificités de l'établissement. Une école déjà avancée sur le plan de la durabilité pourra ainsi sauter certaines étapes du processus, alors qu'un établissement qui se saisit de ces enjeux pour la première fois ressentira peut-être le besoin de former un groupe de travail préliminaire pour aborder ces questions (même si cela ne constitue pas un passage obligé pour mettre en œuvre la démarche).

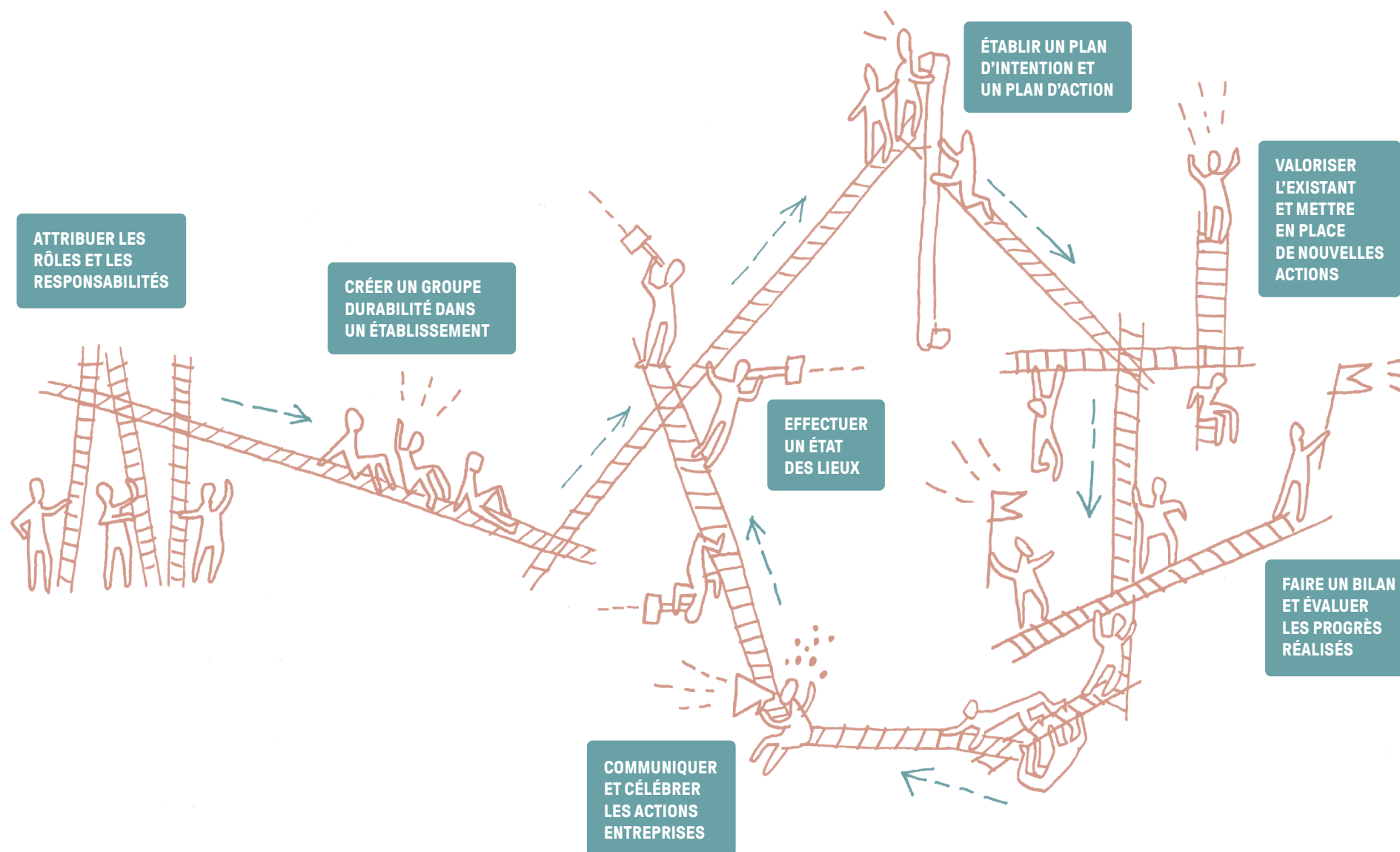
Gardons à l'esprit que la mise en place d'une approche globale dans un établissement scolaire est un projet ambitieux qui ne se fera pas du jour au lendemain. La tâche peut même paraître immense. Aussi est-il essentiel d'avancer pas à pas, tout en étant attentif·ve à la surcharge que peut générer une telle démarche. Prendre soin de soi et des autres fait partie intégrante d'une école durable.

METTRE EN ŒUVRE UN
CONCEPT DE DURABILITÉ
→ LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



METTRE EN OEUVRE UN CONCEPT DE DURABILITÉ

→ LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



ATTRIBUER LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS

Même si une stratégie de durabilité peut être portée par l'ensemble de la communauté scolaire, l'implication de la direction et d'un·e référent·e durabilité est essentielle à la réussite de cette démarche. Aussi convient-il de définir le rôle et les responsabilités de ces acteur·rice·s important·e·s.

LE CONSEIL DE DIRECTION

Une direction « bien informée et déterminée » a été identifiée comme étant une condition importante de succès des projets durabilité dans les établissements⁴.

En effet, le conseil de direction peut porter, valoriser et légitimer une culture de la durabilité ambitieuse dans son école. Il peut, par ailleurs, soutenir les différent·e·s acteur·rice·s impliqué·e·s dans des projets en octroyant les ressources et espaces nécessaires à la bonne réalisation des démarches entreprises. D'autre part, le conseil de direction assure la cohérence avec les différentes équipes de projet existantes et les chantiers du DFJC en cours dans l'établissement (concept 360 notamment).

Il paraît ainsi nécessaire qu'un membre du conseil de direction soit en charge des questions de durabilité et participe à l'élaboration et à la mise en place du concept de durabilité, en soutien au·à la référent·e.

LES RÉFÉRENT·E·S

La désignation d'un·e référent·e durabilité est un facteur clé dans la mise en place d'une politique de durabilité dans un établissement. Cette personne agira notamment comme facilitateur·ice en collaborant avec les différent·e·s acteur·rice·s de la communauté scolaire et en veillant notamment à la cohérence des actions mises en place afin de s'inscrire dans une approche institutionnelle globale.



CRÉER UN GROUPE DURABILITÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT

Dans les établissements scolaires, les projets de durabilité sont souvent portés par quelques enseignant·e·s motivé·e·s et sensibles aux enjeux environnementaux. Leur bonne volonté et l'énergie déployée ne suffisent malheureusement pas toujours à porter la démarche dans le temps et à l'échelle de l'établissement entier. Pour s'inscrire dans une démarche globale, il est essentiel de créer un *groupe durabilité* ou une *commission durabilité* dans l'établissement.

Cette démarche peut notamment être prise en charge par les référent·e·s. Dans une perspective globale, pour se saisir des questions complexes liées aux enjeux de la durabilité et s'inscrire dans une démarche de changement, il paraît nécessaire d'essayer d'inclure l'ensemble de la communauté scolaire (élèves des différents niveaux via le conseil des élèves par exemple, enseignant·e·s, direction, personnel technique et administratif, groupe santé, etc.) car chacun·e a un rôle à y jouer.

En plus de répartir la charge de travail, cette dynamique inclusive permet de rassembler les compétences présentes dans l'école, mais aussi d'impliquer les différentes parties dans les projets et les prises de décisions. Les élèves doivent en particulier être au cœur d'une approche globale de durabilité. Mettre sur pied un groupe structuré, en mobilisant le personnel et en répartissant les rôles et responsabilités de chacun·e n'est cependant pas chose aisée.

Parallèlement au *groupe durabilité* ou à la *commission durabilité*, il peut s'avérer utile de former, au besoin, des groupes de travail restreints qui aborderont des questions spécifiques et se réuniront plus souvent.

[RETOUR AUX ÉTAPES](#)[SOMMAIRE](#)

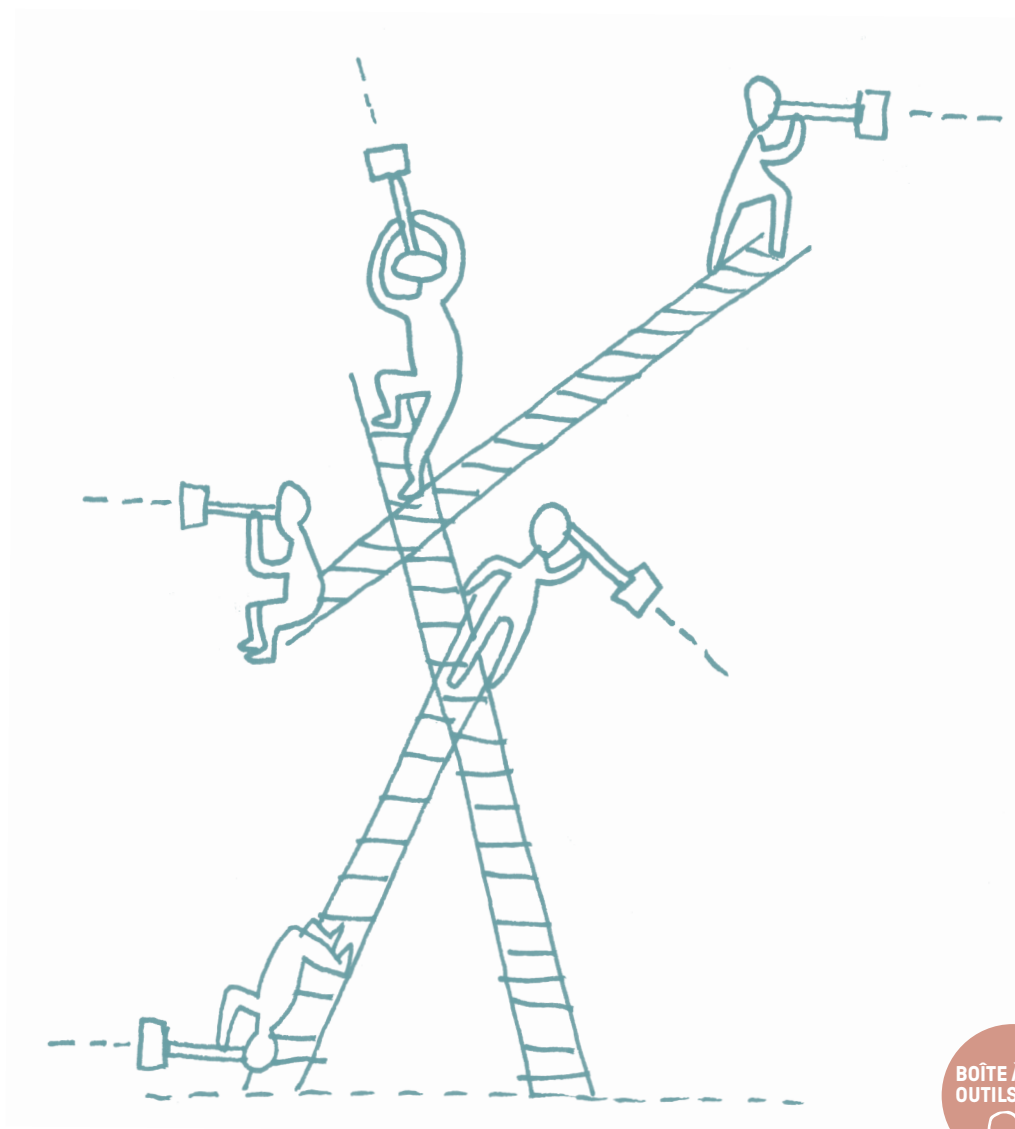
EFFECTUER UN ÉTAT DES LIEUX

Avant de se lancer dans la mise en place de projets, il est souhaitable de prendre un peu de temps pour effectuer un état des lieux.

Cette étape pourra éventuellement être envisagée dans le cadre de l'enseignement (réalisation d'un sondage auprès de la communauté scolaire, calculs et mesures de consommation d'eau et d'énergie, inventaire de la biodiversité, analyse des repas proposés par la cantine, etc.).

Elle permettra de mieux connaître le fonctionnement de l'établissement et d'avoir une image concrète de l'état de départ en termes de durabilité. Les indicateurs mesurés pourront être utilisés par la suite pour évaluer les progrès réalisés au fil des années.

Enfin, sur la base de ce diagnostic, il sera possible d'identifier les forces et les faiblesses de l'établissement d'un point de vue de la durabilité et d'ouvrir ainsi des pistes de réflexion en vue d'établir des plans d'intention puis d'action.


[RETOUR AUX ÉTAPES](#)

[SOMMAIRE](#)


ÉTABLIR UN PLAN D'INTENTION ET UN PLAN D'ACTION

Il peut être discuté, de façon collective, des ambitions et des motivations que les participant·e·s ont d'un point de vue de la durabilité afin de faire émerger une vision d'avenir pour l'établissement. Sur cette base, il sera possible de rédiger un plan d'intention qui fixera le cadre à atteindre. L'état des lieux permet d'identifier les domaines dans lesquels des pistes d'amélioration sont possibles afin d'ancrer une approche globale de durabilité dans un établissement.

Comme il ne sera vraisemblablement pas possible d'agir sur tous les tableaux en même temps, il conviendra de fixer des priorités. On pourra, par exemple, se focaliser prioritairement sur les mesures qui ont un grand impact en termes de réduction de l'empreinte écologique de l'établissement tout en veillant à ne pas négliger les dimensions pédagogiques et de gouvernance. Une priorité peut être mise à assurer en premier lieu une compréhension commune de la durabilité parmi tous les membres de la communauté scolaire.

Les priorités fixées, celles-ci pourront être ensuite déclinées en objectifs à atteindre. Finalement, ces objectifs seront traduits en actions concrètes et inscrits dans un horizon temporel en rédigeant un plan d'action.

Cette étape nécessitera peut-être également de déterminer des indicateurs afin de recueillir des données pour évaluer le suivi et les changements apportés. Ces indicateurs peuvent être autant quantitatifs (suivi de la consommation, recensement de la biodiversité, nombre de travaux d'élèves, nombre de réunions du groupe durabilité, etc.) que qualitatifs (appréciation d'une journée durabilité, observations, témoignages, etc.).

Le document fixera ainsi les champs d'actions prioritaires, les objectifs à atteindre et déterminera les actions à effectuer pour les prochaines années (en y indiquant les responsables et les échéances). Ce plan servira ainsi également de base pour évaluer les progrès réalisés les années suivantes. Cette étape nécessitera quelques points de vigilance. Se fixer trop d'objectifs peut aboutir à de la surcharge et du découragement.

D'autre part, la mise en place et le déploiement d'un tel programme aboutiront à des changements dans l'établissement qui provoqueront vraisemblablement des réactions négatives de repli ou de refus qu'il conviendra d'essayer d'affronter et de désamorcer (par le dialogue et la proposition de formations par exemple). Pour prévenir cet effet de blocage, il pourra être utile d'essayer d'identifier les résistances et les freins éventuels.


[RETOUR AUX ÉTAPES](#)

[SOMMAIRE](#)


VALORISER L'EXISTANT ET METTRE EN PLACE DE NOUVELLES ACTIONS

La valorisation de l'existant et la mise en place de nouvelles actions sont des étapes cruciales du processus puisqu'elles permettent de traduire le plan en mesures concrètes renforçant la durabilité.

Ces actions peuvent être d'ordres différents, par exemple la mise en place de processus pour assurer une gouvernance participative ou faire évoluer des pratiques institutionnelles, la réalisation de projets pédagogiques visant à améliorer les infrastructures ou encore des mesures visant à intégrer la durabilité dans l'enseignement. Il est important de tenir compte de la réalité du terrain et des ressources humaines disponibles pour ne pas s'essouffler; des projets porteurs et bien communiqués peuvent engager une dynamique collective qui peut être un moteur puissant pour la suite.

Dans une logique d'approche globale, on cherchera ici à établir des liens avec les disciplines enseignées et les programmes d'études pour favoriser une éducation à la durabilité. La démarche globale sera pleinement cohérente si les savoirs et compétences travaillés dans la salle de classe (ou en extérieur) trouvent un écho et peuvent être appliqués au contexte de l'établissement.

De plus, une approche institutionnelle globale permet d'engager l'établissement à travers des actions en lien avec son territoire proche. De nombreux acteur·rice·s externes à l'établissement peuvent ainsi être associé·e·s dans la mise en place de projets.

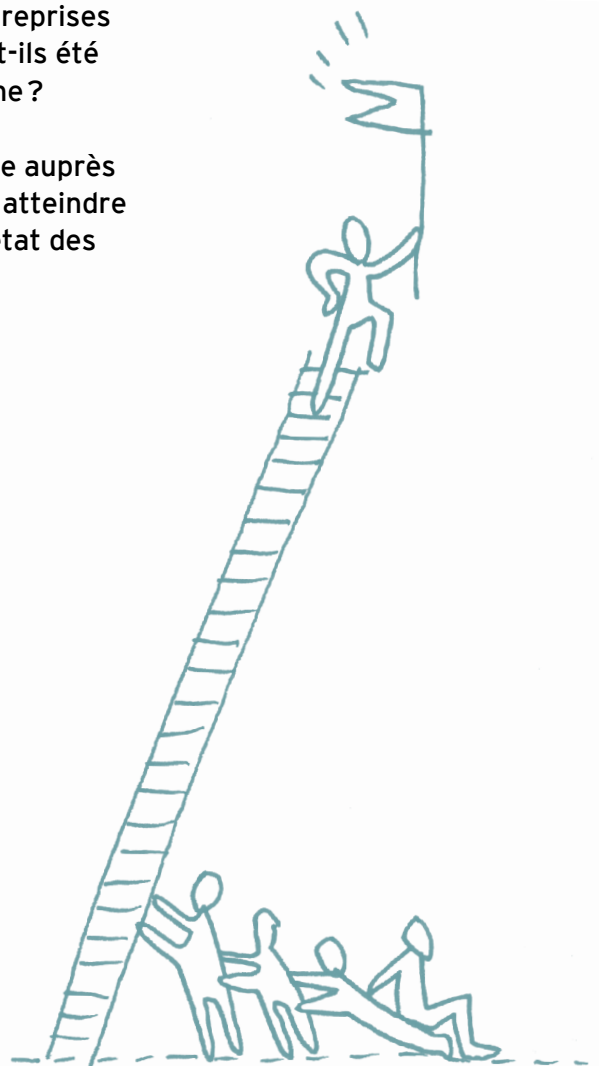

[RETOUR AUX ÉTAPES](#)

[SOMMAIRE](#)


FAIRE UN BILAN ET ÉVALUER LES PROGRÈS RÉALISÉS

Périodiquement, il est utile de réaliser un bilan des actions entreprises et prendre du recul sur la démarche en cours. Les objectifs ont-ils été atteints ? Quels ont été les succès ou les échecs de la démarche ?

Cette étape permettra de légitimer la poursuite de la démarche auprès de la communauté scolaire et de fixer de nouveaux objectifs à atteindre pour les années suivantes. Les outils utilisés pour effectuer l'état des lieux initial peuvent être mobilisés dans le cadre du bilan.

[RETOUR AUX ÉTAPES](#)[SOMMAIRE](#)

COMMUNIQUER ET CÉLÉBRER LES ACTIONS ENTREPRISES

Le fait de communiquer et de célébrer les réalisations de l'établissement permet notamment de récompenser les efforts fournis, de garder la motivation pour pérenniser la démarche, mais aussi de donner envie à d'autres acteur·rice·s de s'engager en faveur de la durabilité.

La communication et la célébration peuvent s'adresser tant à l'interne de l'établissement qu'à l'externe, pour mobiliser et valoriser les partenaires locaux intégrant la démarche de durabilité. Cela permettra également, à chaque début d'année scolaire, de sensibiliser les élèves qui intègrent l'école aux actions en cours et instaurées par leurs camarades.

[RETOUR AUX ÉTAPES](#)[SOMMAIRE](#)

DES OUTILS ET DES EXEMPLES SPÉCIFIQUES SUPPLÉMENTAIRES POUR ABORDER LES ENJEUX DE DURABILITÉ

Dans l'approche institutionnelle globale, la durabilité doit intégrer tous les domaines de la vie scolaire (autant l'enseignement que l'environnement scolaire ou encore la gouvernance).

Un panorama des différents domaines d'action complété par des outils et des exemples pour aborder les différents enjeux de la durabilité dans un établissement scolaire est proposé sous le lien suivant: <https://ecolevaudoisedurable.ch/guide-etablissement-outils-et-exemples-specifiques>.

Plus que d'aborder ces enjeux à travers des «éco-gestes» individuels, [une approche collective de la durabilité est privilégiée](#).